

**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 8 juin 2026
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Information par les membres du conseil d'arrondissement
- 10.03** Période d'intervention du public sur les demandes de dérogation mineure :
- Aucune demande de dérogation mineure;
 - Usage conditionnel
 - **Terrain vacant situé aux 50 et 150, rue de Louvain Ouest** : autoriser un usage événementiel et transitoire incluant une activité multimédia, des spectacles, de la bouffe de rue, un débit de boissons alcooliques ainsi que des activités récréatives (40.08);
 - **Terrain vacant situé à l'angle des rues de Port-Royal Ouest et Verville** : autoriser un usage pôle de mobilité (40.09);
 - **Terrain vacant du Marché-Central** : autoriser un usage événementiel et transitoire incluant les activités multimédia, bouffe de rue et récréative (40.10).
- 10.04** Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie : Motion pour l'exclusion des coopératives d'habitation du projet de loi 20
- 10.05** Période de questions du public
- 10.06** Période de questions des membres du conseil
- 10.07** Adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 8 juin 2026.
- 10.08** Approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 mai 2026.
- 10.09** Motion - Déclaration pour souligner le Mois du patrimoine italien
- 10.10** Motion - Pour l'exclusion des coopératives d'habitation du projet de loi 20

12 – Orientation

- 12.01** Appuyer le projet de « Transformation d'un terrain naturel extérieur en terrain multisport synthétique » du Collège André-Grasset, afin de permettre à l'établissement de bénéficier d'une aide financière du ministère de l'Éducation, dans le cadre du « Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air - Volet/1 (PAFIRSPA) ».
- 12.02** Appuyer les projets « Rénovation du gymnase Prieur » et « Réfection du terrain synthétique multisports » du Collège Mont-Saint-Louis, afin de permettre à l'établissement de bénéficier d'une aide financière du ministère de l'Éducation, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air - Volet 1 (PAFIRSPA).
- 12.03** Adopter une résolution demandant au comité exécutif de la Ville de Montréal de mandater l'Office de consultation publique de Montréal pour la tenue d'une démarche de consultation en prévision de l'adoption d'un cadre de participation publique à l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Accorder un contrat à Salvex inc. pour l'exécution des travaux de remplacement du revêtement synthétique du terrain de soccer du parc Saint-Benoît - Dépense totale de 1 241 147,91 \$, taxes incluses (contrat : 953 407,19 \$ + contingences : 95 340,72 \$ + incidences : 192 400 \$) - Appel d'offres public S-AC-2026-007 - 5 soumissionnaires.
- 20.02** Accorder un contrat à Les Entreprises Michaudville inc. pour des travaux d'égout, de conduite d'eau, d'aménagement et de voirie sur la rue J.-J.-Gagnier, entre la rue Prieur et le boulevard Gouin, ainsi que sur l'avenue Larose, entre la rue Prieur et le boulevard Henri-Bourassa - Dépense totale de 5 742 442,37 \$, taxes incluses (contrat : 4 212 000 \$ + contingences : 842 400 \$ + incidences : 688 042,37 \$) - Appel d'offres public S-AC-2026-001 – 7 soumissionnaires.
- 20.03** Autoriser le transfert d'un montant de 114 975 \$, taxes incluses, des dépenses contingentes vers les dépenses incidentes, pour des travaux d'aménagement du parc du Sault-au-Récollet, dans le cadre du contrat accordé à Construction Vert Dure inc. (réf. : CA25 09 0082).
- 20.04** Exercer la première option de renouvellement de 12 mois et autoriser une dépense additionnelle de 67 146,55 \$, taxes incluses, pour le service de location d'un tracteur chargeur compact avec opérateur(trice) pour le déneigement des sites particuliers de l'arrondissement, dans le cadre du contrat accordé à Déneigement et Excavation M. Gauthier inc., majorant ainsi le montant total du contrat de 181 085,63 \$ à 248 232,17 \$, taxes incluses (appel d'offres public 23-20152 / réf. : 1237445007).
- 20.05** Approuver la convention de services à intervenir avec Ville en vert pour des services d'accompagnement fondés sur l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ), dans le cadre du projet de modification des modalités liées à la fréquence de la collecte des ordures ménagères pour les immeubles résidentiels de huit (8) logements et moins situés dans les districts d'Ahuntsic et du Sault-au-Récollet, pour la période du 15 juin 2026 au 15 juillet 2027 / Autoriser une dépense totale de 230 108,67 \$, taxes incluses (contrat : 158 560,84 \$ + incidences : 71 547,83 \$).
- 20.06** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 81 700 \$ aux organismes suivants : Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (CLIC) (72 700 \$) et Comité logement Ahuntsic-Cartierville (CLAC) (9000 \$), pour le projet, la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de la démarche de Revitalisation urbaine intégrée 2026 / Approuver les projets de convention à cet effet.

- 20.07** Accorder un soutien financier non récurrent de 35 000 \$ à Îlot 84 pour la conception et la réalisation de l'espace éphémère Esplanade - Louvain sur le site municipal du 150, rue de Louvain Ouest, couvrant la période du 9 juin au 31 décembre 2026 / Approuver le projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement (35 000 \$, net de ristournes).
- 20.08** Accorder un soutien financier de 10 000 \$ à l'Association commerciale et citoyenne Youville pour la réalisation du projet « Station Youville - Espace citoyen » pour la saison estivale 2026 / Approuver le projet de convention à cet effet / Imputation à la réserve développement.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires pour la période du 1^{er} au 30 avril 2026.
- 30.02** Offrir au conseil municipal, en vertu du deuxième alinéa de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C-11.4), de prendre en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux de mesures d'apaisement et de travaux de voirie sur certaines rues du réseau artériel.
- 30.03** Accepter, en vertu de l'article 85.1 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec (RLRQ, c. C 11.4), l'offre de l'arrondissement de Ville-Marie visant la prise en charge de la prestation de services d'une équipe de travaux publics dédiée en soutien aux enjeux liés à l'itinérance, au bénéfice des autres arrondissements de la Ville de Montréal, dont l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, pour une période de douze (12) mois débutant au printemps 2026.
- 30.04** Approuver un avenant visant à réviser l'article 5 de l'entente conclue avec Panzera Holding inc., en lien avec la réalisation de travaux municipaux d'infrastructures nécessaires au projet de redéveloppement de l'immeuble identifié comme étant le lot 1 488 873 du cadastre du Québec (Projet Crown) (réf. : 1216624004).
- 30.05** Affecter un montant de 459 649,22 \$ provenant de la réserve développement, pour l'année 2026, à la mise en oeuvre de différentes actions reliées au Plan d'action propreté 2026.
- 30.06** Accorder un soutien financier non récurrent de 1500 \$ à l'Association récréative et culturelle Nicolas-Viel pour l'organisation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste 2026 au parc Ahuntsic.
- 30.07** Accorder un soutien financier non récurrent de 5500 \$ à Solidarité Ahuntsic pour l'opération Sac à Dos de la rentrée scolaire 2026.
- 30.08** Accorder un soutien financier non récurrent de 2000 \$ à Carrefour Jeunesse-Emploi Ahuntsic Bordeaux-Cartierville pour l'organisation des activités de la CIEC (Coopérative d'initiation à l'entrepreneuriat) d'Ahuntsic et de Bordeaux-Cartierville 2026.
- 30.09** Accorder un soutien financier totalisant la somme de 6900 \$ à différents organismes pour le projet et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, afin de les soutenir dans la poursuite de leurs activités.
- 30.10** Résilier la convention intervenue entre la Ville de Montréal et la Fédération sportive de Salaberry inc. (CA23 09 0350), relative au prêt de locaux administratifs et d'entreposage au Centre culturel et communautaire de Cartierville, et se terminant le 31 décembre 2026.

40 – Réglementation

- 40.01** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et édicter les ordonnances requises dans le cadre de ces événements.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphes 1° et 3°), une ordonnance permettant d'établir la circulation à sens unique en direction nord sur la rue Meunier, entre les rues Fleury Ouest et Sauvé Ouest, ainsi qu'une ordonnance relative à l'installation et au retrait d'arrêts obligatoires aux intersections de la rue Meunier et des rues Fleury Ouest, Sauriol Ouest et Sauvé Ouest.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3, paragraphes 1° et 3°), une ordonnance permettant d'établir la circulation à sens unique en direction nord sur la rue Clark, entre les rues Legendre Ouest et Chabanel Ouest, ainsi qu'une seconde ordonnance relative à l'installation d'arrêts obligatoires à l'intersection des rues Clark et Chabanel Ouest et au retrait des arrêts obligatoires à l'intersection des rues Clark et Legendre Ouest.
- 40.04** Édicter, en vertu du règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chap. C-4.1), une ordonnance modifiant l'ordonnance numéro OCA26 011 afin de retirer trois arrêts d'autobus et d'en réimplanter six.
- 40.05** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment portant le numéro 10524, boulevard Saint-Laurent, érigé sur le lot 1 996 617 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir deux (2) unités de stationnement exigibles dans le cadre du projet de transformation du bâtiment - Demande de permis 3003610729.
- 40.06** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 9797, rue Tolhurst, érigé sur le lot 1 488 224 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir douze (12) unités de stationnement exigibles dans le cadre du projet de transformation du bâtiment - Demande de permis 3003660328.
- 40.07** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment situé au 580, avenue du Mont-Cassin, érigé sur le lot 1 487 503 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir trois (3) unités de stationnement exigibles dans le cadre du projet de transformation du bâtiment - Demande de permis 3003665141.
- 40.08** Approuver, en vertu du Règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (RCA13 09010), une demande visant à autoriser, pour le terrain vacant situé aux 50 et 150, rue de Louvain Ouest, un usage événementiel et transitoire incluant une activité multimédia, des spectacles, de la bouffe de rue, un débit de boissons alcooliques ainsi que des activités récréatives - Lot 6 712 042 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003662698.
- 40.09** Approuver, en vertu du Règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (RCA13 09010), une demande visant à autoriser, pour le terrain vacant situé à l'angle des rues de Port-Royal Ouest et Verville, un usage pôle de mobilité - Lots 1 488 633, 1 488 634, 1 488 635, 1 488 636 et 1 488 637 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003637231.

- 40.10** Approuver, en vertu du Règlement relatif aux usages conditionnels de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (RCA13 09010), une demande visant à autoriser, pour un terrain vacant du Marché Central, un usage événementiel et transitoire incluant les activités multimédia, bouffe de rue et récréative - Lot 2 349 642 du cadastre du Québec - Demande de permis 3003662848.
- 40.11** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'usage « habitation » pour tout le rez-de-chaussée du bâtiment situé au 10524, boulevard Saint-Laurent - Lot 1 996 617 du cadastre du Québec.
- 40.12** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), une résolution visant à autoriser l'agrandissement du café-terrace en cour latérale et arrière, l'installation d'une marquise ainsi que l'agrandissement de l'immeuble commercial situé au 8870, rue Lajeunesse - Lot 1 998 131 du cadastre du Québec - Zone 1532.
- 40.13** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un second projet de résolution visant à autoriser l'usage « maison de retraite » dans le bâtiment situé au 12435, avenue de la Miséricorde - Lot 4 670 480 du cadastre du Québec - Zone 1083.
- 40.14** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la démolition de l'immeuble portant les numéros 9470 et 9494, avenue de l'Esplanade et 270, rue de Louvain Ouest, de même que la construction d'un ensemble de bâtiments et l'aménagement du terrain sur une partie du lot 1 488 012 du cadastre du Québec - Zone 1533.
- 40.15** Prendre acte du dépôt du rapport sur l'utilisation du pouvoir issu de l'article 93 de la Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière d'habitation (2024, chapitre 2), pour l'année 2025.
- 40.16** Adopter, avec changement, le « Règlement modifiant le Règlement de régie interne du conseil de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (RCA01 09001) », afin d'abroger l'article 53.2 relatif à l'heure de fermeture d'un formulaire en ligne.
- 40.17** Avis de motion et adoption du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur la démolition d'immeubles (RCA11 09009) », afin d'assurer sa concordance avec les dispositions du document complémentaire du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal.
- 40.18** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur le déneigement et l'enlèvement de la neige (RCA10 09010) ».
- 40.19** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2026 (RCA25 09008) », afin d'abroger l'article relatif au permis pour le dépôt de neige sur le domaine public.
- 40.20** Avis de motion et dépôt du projet de règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 12 250 000 \$ pour la réalisation du programme de réfection routière » dans le cadre du programme décennal d'immobilisations 2026-2035.
- 40.21** Avis de motion et adoption du projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274) », afin de retirer les établissements culturels de la catégorie d'usage C.4.

60 – Information

- 60.01** Prendre acte des procès-verbaux des réunions du comité consultatif d'urbanisme tenues les 1^{er} et 28 avril 2026.

70 – Autres sujets

- 70.01** Affaires nouvelles
- 70.02** Levée de la séance